Section des
Pyrénées Orientales

CAPL du 19 Juillet 2016 AFFECTATION LOCALE AU 01/09/16

Contrôleur des Finances Publiques

COMPTE RENDU

En ce 19 juillet FO DGFIP 66 était sur le pont pour défendre les agents avec en toile de fond le bon fonctionnement du service public.

Vu le nombre d'affectations prononcées lors de cette CAPL, nous ne les listerons pas ici, d'autant plus que nous n'avons pas le droit de diffuser les noms sur notre site internet, car il est ouvert à tous.

En revanche vous pouvez le consulter sur ULYSSE 66 qui est un site fermé
Nous allons donc ici seulement commenter ce mouvement.

46 contrôleurs ont obtenu un poste fixe en application de la règle de l'ancienneté.
Après le vote, Madame Pascale NANTE, AFIP, présidente de la CAPL nous a commenté l'affectation des 6 ALD PO, puis celle des 9 ALD PERPIGNAN et enfin la fin de deux détachements.

D'autres détachements sont d'ores et déjà envisagés

Dans un premier temps la Direction avait décidé de geler 1 poste à la Trésorerie de Prades et 1 autre à la Trésorerie d'Illes sur Tet

Cela conduisait à des affectations sur postes fixes à Saillagouse et Montlouis.
Comment ensuite obtenir la création de postes spécifiques au 01/03/2017 ?
Une des conquêtes du dernier mouvement social devenait difficile techniquement à mettre en oeuvre.

Heureusement la Direction a retrouvé la raison, et a dégelé ces deux postes.
En conséquence 2 ald po sont affectés à Saillagouse et 2 autres à Montlouis.

La Direction a ouvert 3 vacances B pour le 01/03/2017 dans le cadre du mouvement sur postes spécifiques.

Nous veillerons au respect de l'engagement du DG suite à notre mouvement social.
La situation reste très tendue.

FO DGFIP 66 a voté POUR le mouvement.
La CGT en a fait de même
SOLIDAIRES a voté … CONTRE